

---

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, 9 septembre 2020

### **Plan de relance : Si France Biométhane salue la structuration de la filière pour valoriser les biodéchets, le think tank regrette que le plan ne soit pas à la hauteur des ambitions de la France en matière de production de Biométhane**

Le plan de relance présenté par le premier ministre la semaine dernière consacre une part importante de son enveloppe budgétaire à la transition écologique : 30 milliards sur les 100 milliards prévus. Mais si ce plan prévoit bien des mesures permettant une meilleure valorisation des biodéchets, il ne prévoit en revanche aucune mesure de soutien direct au développement de la filière Biométhane.

**100 millions d'euros sont ainsi dédiés au soutien des investissements des collectivités en équipements pour la valorisation des biodéchets**, ce qui va permettre l'accélération de leur valorisation en biométhane et engrais naturel. Le gouvernement prend ses responsabilités vis-à-vis des objectifs fixés par l'Europe.

**En parallèle de ce plan de relance, le gouvernement prévoit de mettre en œuvre une baisse immédiate de 10% du tarif de rachat du biométhane injecté ainsi qu'une forte dégressivité de ce soutien dans la durée. Or, s'il est indispensable que la méthanisation améliore sa compétitivité, la valorisation de plus de 10 millions de tonnes de biodéchets par an passera nécessairement par un soutien de l'Etat à la méthanisation territoriale.** Les capacités de traitement sont insuffisantes et doivent être considérablement renforcées pour répondre au besoin de valorisation. France Biométhane appelle donc le gouvernement à :

- Revoir son projet de tarif de rachat afin de le mettre en cohérence avec les perspectives de baisse de coût de production du biométhane

-Augmenter les capacités locales de traitement des biodéchets en méthanisation à proximité des lieux de production en multipliant par 5 le nombre d'unités installées

-Veiller à garantir un cadre réglementaire permettant la valorisation des biodéchets en changeant notamment le statut juridique de l'engrais issu de ce procédé (digestat)

-Favoriser l'usage du biométhane carburant produit par la valorisation de biodéchets

*« France Biométhane se réjouit des mesures qui vont permettre une meilleure valorisation des biodéchets, notamment pour les collectivités territoriales. Mais la filière du biométhane, maillon essentiel pour la valorisation des biodéchets, a besoin de soutien si nous voulons atteindre les objectifs fixés. Nous déplorons donc le manque d'ambition du plan de relance concernant la méthanisation et souhaitons plus de visibilité dans la durée sur le prix de rachat du biométhane. Face à une énergie fossile au prix toujours compétitif, il faut créer les conditions idoines au développement d'un biométhane au prix juste »* déclare Alain Planchot, porte-parole du think tank et Président d'Evergaz.

### **A propos de France Biométhane**

France Biométhane est un think tank réunissant, entre autres, des opérateurs d'unités de méthanisation qui représentent une capacité de production de Bio-Méthane de 850 GWh/an, soit 1/3 de la capacité totale installée à mi 2020. Capacité qui sera multipliée par 10 d'ici 5 ans.

Les dirigeants réunis au sein de ce think tank partagent la conviction que la méthanisation est une solution d'avenir pour les territoires et une filière stratégique pour la France. France Biométhane a pour objectif la promotion et la démocratisation du biométhane et de ses usages afin que la méthanisation prenne toute la place qu'elle mérite dans la transition écologique.

Forte de l'expérience et l'expertise de ses membres, France Biométhane souhaite nourrir le débat public et contribuer à faire connaître les avantages de la méthanisation pour l'environnement et la société.

### **Contact Presse :**

**Caroline Sueur**

Think Tank France Biométhane

Tel : 06 63 89 31 31

Email : [csueur@agenceverte.com](mailto:csueur@agenceverte.com)